

# COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, par abréviation « BMCI », société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, au capital de 1.327.928.600 Dirhams, dont le siège social est à Casablanca, au 26 Place des Nations Unies, s'est tenue le mardi 30 juin 2020 à 10 heures, sous la présidence de **Monsieur Philippe Dumel**, conformément aux modalités décrites dans l'avis de convocation paru dans le journal d'annonces légales « Le Matin » du 29 mai 2020.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice 2019, publiés dans le journal d'annonces légales « Le Matin » du 28 février 2020, et certifiés par les Commissaires aux Comptes, ont été dûment approuvés par les actionnaires et n'ont subi aucune modification.

De même, toutes les résolutions publiées préalablement à l'Assemblée Générale Ordinaire dans le journal d'annonces légales « Le Matin » du 29 mai 2020, ont été toutes approuvées et n'ont subi aucune modification.

**Philippe Dumel**  
Président du Directoire

COMMUNIQUÉ



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change